

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 186/02

ÉFAI – 020398 – MDE 24/016/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

SYRIE

Musallam Shaykh Hasan (h), 35 ans

Londres, le 20 juin 2002

Musallam Shaykh Hasan, chef de file du Parti de l'union démocratique kurde de Syrie, a été arrêté par les forces de sécurité le 7 mai. Selon certaines sources, il serait détenu au secret et risquerait de subir des mauvais traitements et des actes de torture.

Il a été interpellé dans la localité d'Ayn al Arab, près d'Alep, dans le nord de la Syrie, pour avoir diffusé des documents politiques kurdes. Il a été emmené au service de la sécurité politique d'Alep avant d'être transféré dans un centre de détention de la capitale, Damas.

Selon Amnesty International, Musallam Shaykh Hasan pourrait être un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé ses droits aux libertés d'expression et d'association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Syrie, les prisonniers politiques kurdes sont régulièrement soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements tandis qu'ils sont détenus au secret dans les prisons et les centres de détention. Muhammad Shukri Allush, un Kurde syrien âgé de dix-huit ans, est mort aux mains de la police syrienne en mai 2001, apparemment des suites de torture.

Les autorités syriennes limitent considérablement la production et la diffusion des œuvres en kurde, notamment des livres et des chants. Par le passé, les autorités syriennes ont arrêté et détenu arbitrairement des Kurdes syriens en raison de leur participation à l'organisation d'activités culturelles kurdes, notamment à l'occasion du *Nawruz* (nouvel an kurde).

Le 20 mars, un autre membre du Parti de l'union démocratique kurde, Hussain Daoud, a été condamné par la *Mahkamat Amn Al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État) à une peine de deux ans d'emprisonnement, au terme d'un procès inique (voir AU 107/01, MDE 24/005/01 du 26 avril 2001).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou en français) :

- appelez les autorités à libérer immédiatement et sans condition Musallam Shaykh Hasan, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion ;
- demandez instamment qu'il soit traité avec humanité en détention et qu'il ne soit soumis ni à la torture ni à aucune autre forme de mauvais traitements ;
- engagez les autorités à permettre immédiatement à cet homme d'entrer en contact avec sa famille, de consulter l'avocat de son choix et de bénéficier de soins médicaux si son état de santé le requiert.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

His Excellency
President Bashar al-Assad
Presidential Palace
Damas
Syrie

Télégrammes : President al-Assad, Damas, Syrie

Télex : 419160 prespl sy

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de la Justice :

His Excellency Nabil al-Khatib
Minister of Justice, Ministry of Justice
Al-Nasr Street
Damas
Syrie

Télégrammes : Justice Minister, Damas, Syrie

Courriers électroniques : moj@net.sy

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency
Maj-Gen Ali Hammud
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
Merjeh Circle, Damas
Syrie

Télégrammes : Interior Minister, Damas, Syrie

Télex : 411016 AFIRS SY

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 1 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*